

Avis de constitution

SOCIETE « LA NOUVELLE CONSTRUCTION TRAORE » en abrégé «
TNCI »

Siège Abidjan BINGERVILLE AKANDJE à proximité de
la pharmacie AKANDJE, Lot 1879, Ilot 120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA NOUVELLE CONSTRUCTION
TRAORE » en abrégé « TNCI »

Objet : La société LA NOUVELLE CONSTRUCTION TRAORE en abrégé TNCI a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :

Conseil et Gestion, Plan 2D 3D, Construction, Rénovation, Immobilier, Electricité, Plomberie, Carrelage, Menuiserie, Faux plafond, Sécurité électronique. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux. La prise en location gérance de tout fonds de commerce. L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan BINGERVILLE AKANDJE à proximité

de la pharmacie AKANDJE, Lot 1879, Ilot 120

Dirigeant(s) M TRAORE YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05363 du 03/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32426/GTCA/RC/2024 du 03/06/2024

